

Q. Henry

GROUPEMENT POUR LA SAUVEGARDE
DU MOULIN DE BEVAIX



Procès-verbal de la réunion du Comité
du 10 juin 1992 à la
Galerie du Trin-na-niole

Présents : Mlles J. Bonatto, C. Deschoux, M. Bourquin
Mmes V. Favre Schlaepfer, Cl. Cordey, F. Gagnaux, F. Jeanmonod,
J. Bourquin, A. Monnier
Mrs. O. Agustoni, A. Henry, M. Garin, C. Bart, R. Krassnitzer,
B. Jeanmonod, Ph. Graef, J.-F. Cordey
Excusés : F. Currat, Ch. Camélique, M. Roulet

Après les salutations, Mme Bourquin en vient au vif du sujet : la proposition des promoteurs au Groupement de Sauvegarde, par l'intermédiaire de Me Studer Nathalie Tissot, Claude Roulet et J. Bourquin ont eu un entretien avec Me Studer le 26 mai. La proposition : les promoteurs "offrent" au Groupement le Moulin, la maison du jardinier et quelque 4'000 m² de terrain, principalement situés sur l'arrière des bâtiments. En échange, le Groupement prendrait à sa charge les frais de transaction (frais de notaire), l'entier des frais de cadastre et s'engagerait à restaurer l'extérieur des bâtiments et à leur trouver une affectation "qui ne nuise pas au futur quartier résidentiel". Me Studer mentionne une "condition supplémentaire", qui aurait été faite par la Commune, à savoir que nous présentions au 15 août au plus tard un projet d'affectation et de financement. Cette dernière condition nous paraît inacceptable et nous prenons contact avec le conseiller Communal responsable, M. Laurent. Il réfute totalement que la Commune ait mentionné une telle condition. Par contre, la Commune a demandé à ce que les transactions entre les promoteurs et nous soient terminées lorsque le plan de quartier sera soumis au Conseil Général, vraisemblablement en septembre prochain. La Commune a également suggéré aux promoteurs de s'assurer de la crédibilité de notre Groupement : Bevaix n'a aucune envie de se voir "offrir" le Moulin dans 3 ans... Car si notre Groupement échoue, les bâtiments deviendraient propriété des promoteurs, avec possibilité pour ceux-ci de les détruire... Mme Bourquin pense que la question que nous devons nous poser n'est pas "Acceptons-nous ce "cadeau oui ou non" car nous n'avons en réalité pas le choix : en cas de refus, la démolition probable des bâtiments serait la responsabilité de notre Groupement. La question vitale pour la suite est maintenant "Comment allons-nous nous y prendre pour tenir nos engagements et réussir à relever ce formidable défi.

Le week-end dernier, les visites se sont succédées au Moulin : vendredi M. Kempf et M. Brandt ont commencé à établir des plans précis du Moulin, afin que nous ayons une idée précise des volumes et ainsi pouvoir mieux chiffrer les frais et projeter des affectations réalistes.

A première vue, le Moulin se prêterait bien à la création de logements (aile "est", petit appartement de l'"Ancien Moulin" (sous le rez), maison du jardinier). Le corps central pose plus de problèmes : l'affectation publique est toujours notre préférée mais est peu ou pas du tout rentable. Pourrait également être transformée en habitation (1 ou deux appartements)

Mardi matin Mme Bourquin a accueilli au Moulin M. Gatticker (Heimatschutz national) M. Stirnemann et M. Roulet (LSP, Neuchâtel). Pour eux aussi, l'affectation du MOulin passerait par la création d'appartements et il faut envisager des travaux "par étapes".

Dans la discussion qui suit, ressortent diverses idées, à étudier :

- revente de la maison du jardinier pour pouvoir avoir des fonds pour la restauration du Moulin (l'idée ne fait pas l'unanimité, mais n'est pas rejetée...)
- M. Cordey nous informe que M. Gabus est toujours intéressé à installer au Moulin un "centre de restauration et de datation d'objets d'arts". Mrs Graef et Cordey sont chargés de reprendre contact avec M. Gabus pour creuser un peu plus cette piste...
- corps central à louer à des associations (WWF, LSP etc.)
- l'idée de chercher dès maintenant un acheteur pour le tout, en mettant des conditions précises quant à l'affectation et à la restauration des bâtiments n'a pas eu beaucoup d'adeptes

Pour l'instant, aucune idée n'est à rejeter : il faut en dresser la liste et attendre la fin des relevés de M. Kempf. Alors on aura peut-être une idée plus précise du travail qui nous attend...

Une des questions émises : - pourquoi les promoteurs nous offrent ce "cadeau" ?
+ peut-être pour qu'on refuse ou qu'on échoue.....
mais certainement pour "avoir la paix"...

L'idée de ce cadeau devra être soumise aux membres du Groupement : à cet effet, nous avons retenu la date du 24 juin pour une Assemblée Générale Extraordinaire. La journaliste*étant au courant de cette date (*de l'Impartial), nous pensons qu'on devra informer tous les journalistes.

Mme Bourquin demande aux architectes présents (M. Bart, Cordey, Agustoni) s'ils étaient d'accord de former une sorte de "conseil d'architectes" pour nous aider. Il faudrait également trouver une personne qualifiée pour nous aider à faire les calculs de "rentabilité" etc. (voir avec Cl. Roulet)

M. Garin nous informe que les Amis du Musée de la Béroche sont également intéressés par la location de locaux.

La séance est levée vers 20h30.

A T T E N T I O N

Sur la suggestion de la Ligue Neuchâteloise du Patrimoine (Cl. Roulet), l'assemblée générale extraordinaire agendée au 24 juin est reportée au mois d'août. Ceci afin de nous permettre d'établir un dossier un peu plus fourni que ce que nous avons actuellement. Nous vous demandons également de rester très discrets sur ce dossier, car il serait extrêmement mal venu que la presse soit informée de l'évolution du dossier avant les autorités communales. La journaliste de l'Impartial est d'accord de se taire, pour éviter de faire "capoter" les transactions mais serait naturellement furieuse de se voir "doublée" par un confrère. Alors, pas de communications. Un grand merci

Vous serez convoqués avant l'assemblée générale extraordinaire pour la préparation de celle-ci et afin que vous soyez mis au courant des év. faits nouveaux.

Merci à tous de votre disponibilité.

Bonnes vacances....

IMPORTANT